

 CONTRAT

Contrat-cadre de services

Mission de R&D sur les matériaux

 LE CONSULTANT

Mycelia Materials Lab

Overhoeksplein 2, Amsterdam, North
Holland 1031 KS, Netherlands

 LE CLIENT

Loam & Leaf Cosmetics

Kruisplein 25, 3014 DB
Rotterdam, Netherlands

Le présent contrat est conclu entre les parties nommées ci-dessous et prend effet à la date d'entrée en vigueur indiquée. Il annule et remplace toutes les discussions antérieures portant sur le même objet.

CONTRAT N°

**CTR-2026-
0149**

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

**9 février
2026**

DURÉE

12 mois

DROIT
APPLICABLE

**Lois des
Pays-Bas**

MISSION

**Mission de
R&D sur les
matériaux**

STATUT

**Pour
exécution**

 Mycelia Materials Lab B.V.

Confidentiel — préparé pour Loam & Leaf Cosmetics. Ne pas diffuser au-delà des parties nommées.

Sommaire

01	Contrat	1
02	Les parties	2
03	Conditions commerciales	3
04	Aperçu de la mission	4
05	Contexte	4
06	Périmètre et livrables	5
07	Cahier des charges	5
08	Calendrier du programme	7
09	Barème d'honoraires	7
10	Récapitulatif des honoraires	8
11	Échéancier de paiement	8
12	Statut et couvertures	9
13	Conditions générales	10
14	Signature	11

LE CONSULTANT

Mycelia Materials Lab

MYCELIA MATERIALS LAB B.V. ·
TVA NL855234981B01

Overhoeksplein 2, Amsterdam, North
Holland 1031 KS, Netherlands

lab@myceliamaterials.com · +31 20 555
0136 · myceliamaterials.com

LE CLIENT

Loam & Leaf Cosmetics

LOAM & LEAF COSMETICS B.V.

Kruisplein 25, 3014 DB
Rotterdam, Netherlands

packaging@loamandleaf.com · +31 10
555 0177

CONDITIONS COMMERCIALES

Les conditions régissant le présent contrat

01

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

9 février 2026

La date à laquelle les obligations prennent effet

02

DURÉE INITIALE

12 mois

Renouvelable uniquement par accord écrit

03

TOTAL DES HONORAIRES

€116,160

€96,000 plus TVA néerlandaise (BTW, 21%)

04

CONDITIONS DE PAIEMENT

Net 30 jours

À compter de la date de chaque facture valide

05

DROIT APPLICABLE

Lois des Pays-Bas

Tribunal de district d'Amsterdam

01

Aperçu de la mission

Une mission de douze semaines pour formuler, outiller et produire en pilote des inserts d'emballage en composite mycélium pour le nouveau programme de recharge de Loam & Leaf Cosmetics, en remplacement du plastique moulé par injection.

Contexte

Les recharges de Loam & Leaf sont expédiées dans un insert rigide qui protège la recharge pendant le transport et conserve sa forme sur les rayons en magasin par la suite, et les alternatives biosourcées testées jusqu'à présent par l'équipe se compriment sous la charge du transport ou absorbent l'humidité et gonflent en quelques jours. La date de lancement du programme de recharge est fixe, et l'emballage est devenu le point critique du calendrier.

Mycelia Materials Lab propose une mission de douze semaines combinant formulation du substrat, outillage de moule sur mesure et production d'un lot pilote, validée selon les conditions réelles d'expédition et d'humidité en magasin de Loam & Leaf plutôt que selon des références de laboratoire génériques. Les sections suivantes présentent l'approche, le périmètre, le calendrier et l'investissement.

● Périmètre et livrables

01

RECHERCHE

Formulation du substrat mycélium

Un substrat composite mycélium sur mesure, formulé et ajusté aux objectifs de résistance à la compression et d'humidité de Loam & Leaf.

02

OUTILLAGE

Outillage de moulage sur mesure

Outillage de moulage usiné par CNC pour la géométrie des inserts de recharge, dimensionné pour la série de production pilote.

03

PROTOTYPAGE

Échantillons pilotes moulés

Des échantillons pressés itératifs validés selon les exigences de transport et de charge en rayon de Loam & Leaf avant l'engagement du lot.

04

TESTS

Essais de durabilité et d'humidité

Essais de charge en compression, de cyclage hygrométrique et de chute sur chaque génération d'échantillon, consignés par rapport au cahier des charges cible.

05

PRODUCTION

Série pilote

Une série pilote de 5 000 unités cultivées, pressées et finies selon le substrat et le moule approuvés.

● HORS PÉRIMÈTRE

- Outillage de production à pleine échelle et volumes au-delà de la série pilote de 5 000 unités
- Conception graphique d'emballage de détail, image de marque ou finitions d'impression
- Formulation cosmétique ou modifications de ligne de remplissage de la recharge elle-même

Cahier des charges

RÉF.	ÉLÉMENT	SPÉCIFICATION	CHARGÉ	DATE DE TRAVAIL	PRIX UNITAIRE
SPC-01	Formulation du substrat	Développement du substrat composite en mycélium et essais de formulation	3	3 sem.	€5,000 / wk
SPC-02	Conception du moule et de l'outillage	Conception et usinage CNC du moule pour l'insert de recharge	1	3 juin 2026	€20,000
SPC-03	Culture et pressage du lot pilote	Croissance, pressage et finition du substrat pour le lot pilote de 5 000 unités	3	3 sem.	€8,000 / wk
SPC-04	Essais et validation des matériaux	Essais de charge en compression, de cyclage hygrométrique et de chute	2	2 sem.	€7,000 / wk
SPC-05	Documentation de conformité	Préparation des échantillons de certification de compostabilité et soutien à la demande	1	3 juin 2026	€9,000

Les spécifications sont fixées à l'acceptation ; tout changement est traité selon la procédure de contrôle des modifications définie dans le présent document.

01

SEMAINES 1 À 3 · FORMULATION DU SUBSTRAT

Essais de formulation réduits à un mélange unique atteignant les objectifs de compression et d'humidité.

02

SEMAINES 4 À 6 · CONCEPTION DU MOULE ET DE L'OUTILLAGE

Géométrie du moule finalisée et outillage usiné avant pressage.

03

SEMAINES 7 À 9 · CULTURE ET PRESSAGE DU LOT PILOTE

Lot pilote cultivé, pressé et fini au laboratoire de Mycelia à Amsterdam.

04

SEMAINES 10 À 11 · ESSAIS ET CERTIFICATION

Essais de durabilité terminés et échantillons de certification de compostabilité soumis.

FLUX DE TRAVAIL**SEMAINES****TAUX****MONTANT****Formulation du substrat**

3

€5,000 / wk

€15,000

Développement du substrat composite en mycélium et essais de formulation

Conception du moule et de l'outillage

1

€20,000

€20,000

Conception et usinage CNC du moule pour l'insert de recharge

Culture et pressage du lot pilote

3

€8,000 / wk

€24,000

Croissance, pressage et finition du substrat pour le lot pilote de 5 000 unités

Essais et validation des matériaux

2

€7,000 / wk

€14,000

Essais de charge en compression, de cyclage hygrométrique et de chute

Documentation de conformité

1

€9,000

€9,000

Préparation des échantillons de certification de compostabilité et soutien à la demande

Total des honoraires**€96,000**

Honoraires professionnels €96,000

TVA néerlandaise (BTW, 21 %) €20,160

Valeur maximale du contrat €116,160

VALEUR MAXIMALE DU
CONTRAT

€116,160

Tous les montants sont en EUR et hors taxes applicables, facturés au taux en vigueur. Les honoraires sont facturés mensuellement à terme échu, au fur et à mesure de l'avancement, et sont payables dans les 30 jours suivant la date de facturation. Les dépenses sont facturées au coût réel avec accord écrit préalable.

■ ÉCHÉANCIER DE PAIEMENT

Échéance de chaque versement

N°	JALON	DÉCLENCHEUR	PART	MONTANT
01	Semaines 1 à 3 · Formulation du substrat	9 février 2026	30%	€28,800
02	Semaines 4 à 6 · Conception du moule et de l'outillage	Au démarrage de la livraison	30%	€28,800
03	Semaines 7 à 9 · Culture et pressage du lot pilote	À l'acceptation du jalon	20%	€19,200
04	Semaines 10 à 11 · Essais et certification	À la livraison finale	20%	€19,200
Total (HT)			100%	€96,000

Les échéances sont facturées sur la base des jalons ci-dessus et sont payables dans un délai de 30 jours à compter de chaque facture. Tous les montants sont en EUR et excluent TVA néerlandaise (BTW, 21%).

■ STATUT

Immatriculations, couvertures et garanties

HABILITATION	ORGANISME ÉMETTEUR	RÉFÉRENC E	PÉRIMÈTRE	STATUT
Entité enregistrée	Registre des sociétés, Pays-Bas	Mycelia Materials Lab B.V.	Nom commercial et identité juridique	Actif
Immatriculation fiscale	Administration fiscale, Pays-Bas	VAT NL8552349 81B01	Toutes les prestations facturées	Actif
Assurance responsabilité civile professionnelle	Assureur commercial	Disponible sur demande	Mission de R&D sur les matériaux	Renouvelé chaque année
Assurance responsabilité civile générale	Assureur commercial	Disponible sur demande	Travaux sur site et dans les locaux du client	Renouvelé chaque année
Adhésion à un organisme professionnel	Association professionnelle, Pays-Bas	Disponible sur demande	Code de déontologie et procédure de réclamation	En règle

Les certificats et les tableaux de garanties sont fournis sur demande et sont réémis à Loam & Leaf Cosmetics sur demande à tout moment pendant la mission.

● Conditions générales

01 1. Durée et résiliation

Le présent contrat prend effet à la date d'entrée en vigueur et se poursuit pendant la durée initiale indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée conformément à la présente clause. Chaque partie peut résilier la mission, ou tout énoncé des travaux, moyennant un préavis écrit de 30 jours. Chaque partie peut résilier immédiatement, sur notification écrite, si l'autre partie commet une violation substantielle non corrigée dans les 15 jours ouvrés suivant la notification, ou devient insolvable. En cas de résiliation, le client paie tous les services dûment exécutés et les frais dûment engagés jusqu'à la date d'effet de la résiliation.

02 2. Honoraires et paiement

Le Client règlera les honoraires indiqués dans le barème d'honoraires, hors taxes applicables. Mycelia Materials Lab facturera mensuellement à terme échu selon l'avancement ; chaque facture est payable dans les 30 jours suivant sa date d'émission. Les dépenses préapprouvées sont refacturées au coût réel et ne peuvent excéder le plafond convenu sans l'accord écrit préalable du Client. Mycelia Materials Lab peut facturer des intérêts sur les montants en souffrance au taux maximal autorisé par la loi, courant quotidiennement.

03 3. Propriété intellectuelle

Chaque partie conserve la propriété de la propriété intellectuelle qu'elle détenait avant la mission ou qu'elle développe indépendamment de celle-ci. Après paiement intégral des honoraires concernés, Mycelia Materials Lab cède au Client tous les droits de propriété intellectuelle sur les livrables sur mesure créés spécifiquement pour le Client dans le cadre du présent Accord. Mycelia Materials Lab conserve la propriété de ses méthodes, cadres, outils et savoir-faire, et accorde au Client une licence perpétuelle et non exclusive pour les utiliser dans la mesure où ils sont intégrés aux livrables, à des fins commerciales internes.

04 4. Confidentialité

Chaque partie conserve confidentielles toutes les informations non publiques divulguées par l'autre partie dans le cadre du présent contrat, ne les utilise que pour exécuter ses obligations, et les protège avec un soin au moins équivalent à celui qu'elle applique à ses propres informations confidentielles. Ces obligations ne s'appliquent pas aux informations qui sont ou deviennent publiques sans faute de la partie destinataire, qui étaient légalement connues avant leur divulgation, ou dont la divulgation est requise par la loi ou la réglementation. Cette clause survit à la résiliation pendant une durée de cinq ans.

05. Responsabilité et indemnisation

Aucune des parties n'exclut sa responsabilité en cas de décès ou de dommage corporel causé par sa négligence, en cas de fraude, ni pour toute responsabilité qui ne peut légalement être exclue. Sous cette réserve, aucune des parties n'est responsable des pertes indirectes ou consécutives, ni de la perte de profits, de revenus ou d'économies anticipées. La responsabilité globale totale de Mycelia Materials Lab découlant du présent Accord ou en lien avec celui-ci est limitée au montant total des honoraires versés au titre du bon de commande concerné au cours des 12 mois précédant l'événement à l'origine de la réclamation. Mycelia Materials Lab maintient une assurance responsabilité civile professionnelle à des niveaux commercialement raisonnables.

06. Droit applicable et litiges

Le présent Accord et tout litige en découlant ou en lien avec celui-ci sont régis par les lois des Pays-Bas. Les parties s'efforceront d'abord de résoudre tout litige de bonne foi par une escalade auprès de leurs sponsors seniors respectifs. Si le litige n'est pas résolu dans les 30 jours, les tribunaux du tribunal de district d'Amsterdam auront compétence exclusive, sous réserve que chaque partie puisse solliciter une mesure injonctive auprès de tout tribunal compétent.

DROIT APPLICABLE

Lois des Pays-Bas

JURIDICTION

Tribunal de district d'Amsterdam

- Le présent contrat est signé par les représentants dûment autorisés des parties et prend effet à la date d'entrée en vigueur indiquée ci-dessus.

POUR ET AU NOM DE LOAM &
LEAF COSMETICS

Marieke van Hulst

RESPONSABLE DE
L'EMBALLAGE DURABLE

Date

POUR ET AU NOM DE MYCELIA
MATERIALS LAB

Mycelia Materials Lab

SIGNATAIRE AUTORISÉ

Date



Mycelia Materials Lab

Overhoeksplein 2, Amsterdam, Hollande-Septentrionale 1031

KS, Pays-Bas

lab@myceliamaterials.com · +31 20 555 0136 ·

myceliamaterials.com

Mycelia Materials Lab B.V. · VAT NL855234981B01